

## **1 franc pour chaque enfant de la part de la Confédération : un soutien pour l'accueil de l'enfance**

Communiqué de presse, 16 décembre 2021

**Les listes d'attente pour une place d'accueil de jour sont longues, les tarifs pour les familles souvent trop élevés. Par conséquent, tous les enfants n'accèdent pas à un lieu de vie répondant à leurs aspirations. Pour pallier à cette réalité, l'accueil de l'enfance a besoin de financements stables et pérennes. Aussi *pro enfance* demande à la Confédération 1 franc par enfant et par heure d'accueil. Un tel geste permet de reconnaître le rôle systémique de l'accueil de l'enfance. La Suisse a pris beaucoup de retard en la matière, il est urgent d'agir.**

*pro enfance* est une plateforme suisse romande pour l'accueil de l'enfance. Elle inclut l'accueil de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour, afin d'engager l'ensemble des réalités vécues par les 0-12 ans et de penser leurs transitions de manière cohérente. Elle agit pour des objectifs pédagogiques et structurels de qualité, une accessibilité à l'offre pour tous les enfants qui en ont besoin, un développement du domaine au service de la collectivité et en premiers lieu en faveur des plus jeunes de notre société.

### **Les défis de l'accueil de l'enfance**

Les défis en matière d'accueil de l'enfance sont nombreux et apparaissent d'autant plus problématiques en période de pandémie. Se pose notamment la question du manque de places d'accueil de jour, des tarifs trop élevés pour les parents, de l'égalité des chances pour les enfants.

Pour *pro enfance*, il est urgent d'investir dans l'accueil de l'enfance et en appelle à des financements stables et pérennes pour soutenir l'offre existante et son développement. Selon un rapport de l'UNICEF, publié en juin 2021, la Suisse est classée quasiment en dernière position. Inacceptable dans un pays riche. D'une part, nos enfants sont de la responsabilité des familles et de la collectivité. D'autre part, un franc investi rapporte suivant les études entre 4 et 7 francs.

### **1 franc par heure d'accueil lié à des exigences de qualité et à un accès inconditionnel à l'offre**

De nos jours, la responsabilité de l'accueil de l'enfance relève des cantons et/ou des communes. *pro enfance* demande l'engagement de la Confédération pour permettre une approche coordonnée et cohérente de l'accueil de l'enfance. Aussi *pro enfance* demande 1 franc par heure d'accueil disponible, de droit public ou privé ; ceci pour l'ensemble des modalités d'accueil et/ou d'encouragement de l'enfance destinées aux 0-12 ans (exemples chiffrés ci-après).

Ce franc symbolique attendu de la Confédération constitue un premier pas. Il est octroyé pour un accueil de jour efficient : les financements sont liés à des exigences de qualité (procédures d'autorisation/surveillance et recommandations pour un accompagnement de qualité à implémenter par les cantons) ; ils sont octroyés aux cantons afin de renforcer leur rôle, de les inciter à contribuer à une politique de l'accueil de l'enfance cohérente ; les modalités sont réalisées en collaboration avec l'Union Suisse des Villes et l'Association des communes suisses.

*pro enfance* demande en outre que le soutien financier de la Confédération contribue à instaurer un droit à une place d'encouragement et/ou d'accueil pour chaque enfant en Suisse. Un droit qui contribue à dépasser l'exigence de conciliation Famille/Travail, qui répond plus largement aux besoins d'éveil, de prévention et de socialisation des plus jeunes, qui tient compte de leur rythme de développement.

### **Information**

- Claudia Mühlebach, présidente – [claudia.muhlebach@bluewin.ch](mailto:claudia.muhlebach@bluewin.ch) – 079 280 02 75
- Sandrine Bavaud, secrétaire générale – [sandrine.bavaud@proenfance.ch](mailto:sandrine.bavaud@proenfance.ch) – 079 786 03 16

### Deux exemples chiffrés illustrant la proposition de *pro enfance*

- **Structure XXI** propose 44 places préscolaires ordinaires, elles sont financées pour une ouverture de 12 heures par jour et 225 jours par année. Apport de la Confédération par année et sur le long terme :  $44 \times 12 \times 225 = \text{CHF } 118'800.-$ .
- **Structure XXII** propose 10 places préscolaires de halte-jeux pour une ouverture à horaire restreint de 15 heures par semaine et 38 semaines par année. Apport de la Confédération par année et sur le long terme :  $10 \times 15 \times 38 = \text{CHF } 5'700.-$ .

#### ***pro enfance***

Créée le 14 octobre 2014, *pro enfance – plateforme romande pour l'accueil de l'enfance* est une association à but non lucratif, qui a pour mission de regrouper et de représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands. Elle met son expertise au service du développement du domaine en collaboration avec d'autres instances nationales. Pour assurer une cohérence de la prise en charge des enfants de 0 à 12 ans, *pro enfance* regroupe l'accueil en institution de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour.